



## 22 mai 2017 : Journée internationale de la diversité biologique

*« Biodiversité et tourisme durable » est le thème principal choisi pour la Journée internationale de la diversité biologique de cette année (JIB), 22 mai. La JIB a été proclamée il y a plus de 15 ans par les Nations Unies. Chaque année, la Convention de Berne soutient les efforts mondiaux pour sensibiliser et améliorer la compréhension de la corrélation entre la qualité et la pérennité de la vie sur Terre, la protection de l'environnement, la préservation de la nature et l'utilisation des ressources naturelles.*

Strasbourg, 22 mai 2017 – La nécessité de réduire l'impact du tourisme sur la préservation de la biodiversité est le lien le plus évident qui peut être fait entre ces deux secteurs. Néanmoins, le tourisme offre une opportunité conséquente de sensibiliser un public encore plus important, le secteur des affaires et les autorités nationales pertinentes sur la nécessité de préserver l'unique biodiversité de notre Planète, au profit de tous. Ceci est particulièrement valable lorsque l'on prend en compte les bénéfices multiples que la nature nous offre pour la santé humaine, y inclut le temps passé dans la nature.

En Europe, la pierre angulaire de la conservation de la nature est basée sur ses zones protégées et les réseaux écologiques qu'elles forment. La Convention de Berne a contribué à cette initiative grâce à son Réseau Emerald de sites de protection de la nature. Quand il est bien planifié et géré, un tourisme véritablement durable dans des zones spécifiquement multifonctionnelles du Réseau Emerald peut significativement contribuer à la conservation à long terme du patrimoine naturel européen.

A l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique 2017, la Convention de Berne lance le Visualiseur Réseau Emerald. Cet outil en ligne, développé avec le soutien de l'Agence européenne pour l'environnement et l'Union européenne offre la possibilité pour n'importe quel acteur ou particulier intéressé de consulter chaque site Emerald adopté ou candidat dans les 16 pays qui mettent en œuvre le Réseau. Le Visualiseur offre différentes caractéristiques, incluant la possibilité de consulter la liste des espèces et habitats à protéger par site Emerald donné, alors que d'autres vont être développés et lancés dans un futur proche.

Le nouveau visualiseur du Réseau Emerald est consultable [ici](#).

## Informations additionnelles

### La Convention de Berne

Depuis plus de 30 ans la [Convention de Berne](#) (Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, Berne 1979), a souligné le rôle de l'humanité dans la conservation du patrimoine naturel européen. Les êtres humains ont le devoir de préserver la flore sauvage, la faune et leurs habitats naturels, y compris l'eau, dans l'intérêt des générations futures mais également des nombreux bienfaits que la nature nous apporte à tous. Une des principales lignes d'action du traité est d'établir un système cohérent de zones protégées à un niveau paneuropéen. La Convention a lancé son propre Réseau de sites protégés à la fin des années 80 – le Réseau Emeraude.

### Le Réseau Emeraude

Le Réseau Emeraude est un réseau écologique de zones d'intérêt pour la conservation de la biodiversité. Il est considéré comme un outil pour les Parties contractantes afin de se conformer à leurs obligations vis-à-vis de la Convention. Les zones adoptées comme sites Emeraude sur le territoire des Parties doivent être gérées de manière à être en accord avec l'objectif général du Réseau, la survie à long terme des espèces et habitats de la Convention de Berne. La Convention de Berne est actuellement très active dans la mise en place pratique du Réseau dans les pays voisins de l'Union européenne. L'Union a déjà rempli ses obligations vis-à-vis de la Convention avec la création du Réseau Natura 2000 sur le territoire de ses 28 Etats membres. En 2017, le [Réseau Emeraude](#) représente près de 3500 sites candidats ou totalement certifiés dans 16 pays, couvrant presque 700 000 km<sup>2</sup> et une moyenne de 12.7% des territoires nationaux des pays impliqués.

[Vidéo](#) de la Convention de Berne

[Vidéo](#) du Réseau Emeraude sous la Convention de Berne (anglais uniquement)

Contact : Iva Obretenova - [iva.obretenova@coe.int](mailto:iva.obretenova@coe.int)